

Présents :

Mairie : Mme Sylvie Jovillard

Enseignant(e)s : Mme Hélène Guillotte, Mme Cassandra Machado, Mme Célia Morel

AESH : Mme Caroline Belair

Personnel municipal : Mme Priska Plasse et Mme Cyrielle Masy-Rougier

Parents : Mme Berliet, Mme Rechagnieux, Mme Mélinon, Mme Boy et Mme Faure

Excusés :

Invités : IEN, le sou des écoles

DDEN : Mr Gourbeyre et Mr Lorenzetto

### **1. Prise de fonction sur la direction**

#### **Mot de la directrice :**

Je remercie l'équipe pédagogique et les partenaires (mairie / représentants des parents d'élèves, le sou ...) pour leur accueil. Aujourd'hui, je fais fonction car j'ai été nommée sur ce poste. Je me suis inscrite sur la liste d'aptitude qui me permettra de devenir titulaire du poste et d'y rester si je le souhaite.

Je suis arrivée dans une équipe de maîtresses, très accueillantes, bienveillantes, motivées et dévouées à leur métier. Il est très agréable de travailler dans ces conditions. Je remercie également Priska Plasse, ATSEM dans ma classe pour son professionnalisme, sa douceur avec les enfants, et la justesse dans son positionnement. Il est également très agréable de travailler avec elle au quotidien et il est à souligner que c'est d'une grande rareté de rencontrer une ATSEM aussi compétente et impliquée.

Je remercie également Mme Jovillard pour le temps qu'elle m'a consacré au mois de juillet, nous permettant d'échanger et de faire une passation de qualité.

L'équipe enseignante en profite également pour remercier Madame Guillotte pour son implication.

### **2 . Mot de bienvenue aux nouveaux parents et remerciements aux partenaires**

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux parents de petite section de la classe de maternelle. Merci aux parents d'élèves et parents du sou pour leur implication si grande dans la vie de l'école. Merci à Mme Jovillard pour l'installation de la Wifi dans toute l'école, ainsi que pour les stylets de la classe de Mme Morel.

Madame Jovillard rappelle la loi Abeille qui impose de couper le wifi quand il n'est pas utilisé afin de limiter l'exposition aux ondes. Des plages d'usage seront programmées afin de couper automatiquement le wifi. Un interrupteur sera installé pour permettre aux enseignantes de couper ou rétablir la connexion en cas de besoin. De plus, un système de contrôle d'accès internet sera prévu pour bloquer l'accès à certains sites ou images risquant de heurter les enfants

### 3. Effectifs

65 élèves à la rentrée de septembre, avec un départ pour cette rentrée de novembre. Une famille qui déménage et 1 élève de PS qui change d'école. 64 élèves à cette rentrée de novembre.

cycle 1 : 21 élèves (1TPS/ 6PS / 7 MS / 7 GS)

cycle 2 : 20 élèves (10 CP- 10 CE1)

cycle 3 : 23 élèves (11 CM2 / 6 CM1 / 6 CE2)

### 4. Élections des représentants des parents d'élèves

- 69 votants sur 94 inscrits, soit un **taux de participation** de **73,40 %**
- **2 votes nuls**, soit un taux de **2,13 %**
- **67 votes en faveur de la liste des représentants** des parents d'élèves, soit **71,28 %**
- **25 abstentions** de votes, soit un taux de **26,59 %**

⇒ Le scrutin a uniquement été fait par correspondance cette année.

⇒ C'est ce mode de vote qui sera privilégié les prochaines années, sans autres consignes sur la dématérialisation pour l'instant.

⇒ Une adresse mail a été créée pour aider les parents d'élèves à communiquer avec leurs représentants : [parentsleveslegny@gmail.com](mailto:parentsleveslegny@gmail.com)

### 4. Le règlement intérieur de l'école et le règlement de la cantine

L'inspecteur de notre circonscription, Monsieur Arago, nous a suggéré l'ajout d'un paragraphe dans le règlement intérieur. Il concerne la lutte contre le harcèlement.

*"En référence à la loi du 2 mars 2023, au décret du 16 août 2023 et aux articles L 111-6 et L511-3-1 du code de l'éducation, les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportement humiliant et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique et morale. A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation rencontrée au sein de l'école, les élèves (intimidés ou intimidateurs) sont susceptibles d'être reçus et écoutés par des enseignants de l'équipe ressource dans le cadre du programme PHARE appliqué dans toutes les écoles de la circonscription. Les parents en seront informés après la première intervention de l'équipe afin de ne pas entraver la prise en charge de la situation."*

Règle sur les absences : Pour les élèves de maternelle comme de primaire, à partir de 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois, un signalement est envoyé à l'académie. L'inspection envoie alors un rappel à l'ordre aux parents.

### 5. La sécurité

Risque incendie :

Le 1<sup>er</sup> exercice a été effectué le 29 septembre 2023. Enseignants et enfants avaient été prévenus. Le protocole fonctionne bien.

Temps mis à évacuer :

- En maternelle : 1 min 48
- CP-CE1 : 1min 08

- CE2-CM1-CM2 : 1 min 20

Pour le prochain, seuls les enseignants seront au courant et pour le dernier, personne ne sera au courant. Il existe des alarmes individuelles dans les classes mobiles.

Le PPMS anti intrusion : 1 exercice par an : plan mis en place en cas d'intrusion.

L'exercice a eu lieu le 19/10/2023 à 9h15. Plusieurs dysfonctionnements, notamment sur le déclenchement de l'alarme qui est long après l'appui sur la télécommande. Si bien que dans l'enceinte des élémentaires, nous ne savons pas quelle alarme a fonctionné. Mme le Maire demande si les piles des télécommandes ont été testées. La porte d'entrée des maternelles, donnant sur le couloir ne peut pas être verrouillée, pareil pour la cantine maternelle et élémentaire. On ne peut pas non plus bloquer la porte de l'intérieur car elle s'ouvre vers l'extérieur. Il nous paraît urgent de pouvoir installer des verrous sur ces trois portes.

## **6/ Plan vigipirate : Urgence attentat**

La sécurité a été renforcée et nos consignes nous ont été transmises par le recteur d'académie. L'équipe pédagogique s'est réunie pour évoquer les échanges avec les élèves et la pertinence de ceux-ci.

### **Voici les axes de renforcement :**

La gestion du flux des élèves

Le contrôle à l'entrée

Demander les papiers d'identité de toute personne inconnue des enseignants

Le contrôle des sacs (à faire uniquement quand cela s'impose), nous n'avons ni les moyens humains, ni la volonté d'instaurer un climat de méfiance auprès des parents d'élèves.

Les sorties scolaires restent autorisées mais la vigilance doit être majeure.

### **Temps d'échange en classe :**

Il nous a semblé peu pertinent de générer des temps de discussion pour les élèves de maternelle et cycle 2, qui ne sont heureusement pas exposés aux informations. Ce temps d'échange aurait pu susciter des craintes et peurs qui n'existaient pas avant. De la même manière, les élèves du cycle 3 n'ont pas évoqué le sujet. Il nous a donc paru essentiel de les préserver sur ce sujet également.

## **7) Projet d'école et projets de classe**

### **Des projets dans les classes :**

<b>Cycle 1</b>	<b>Cycle 2</b>	<b>Cycle 3</b>
<p><b>La nature et moi</b></p> <p>P1 : les arbres P2 : les oiseaux P3 : les fruits et légumes de saison P4 : les insectes P5 : fleurs et cueillette</p> <p><b>Les sciences cognitives dans nos apprentissages</b></p>	<p><b>L'environnement</b></p> <p>P1 : environnement de la classe P2 : l'eau/ mers / océans P3 : le développement durable et recyclage P4 : jardin/ fruits et légumes P5 : ma planète</p>	<p><b>La mythologie</b> (en lien avec les JO) sur toutes les périodes</p> <p>P1-P2 : le feuilleton d'Hermès</p> <p>P3-P4 : les JO écolos en lien avec l'environnement</p> <p>P5 : une mise en œuvre des JO écolos et sportifs</p>

### Un projet d'école :

- **Label E3D**
- **Bien dans mon école** / dans mon environnement
- **La résolution de problème** (progression cycle 2 et 3) travaillé l'année dernière (poursuivre, mesurer l'évolution et les améliorations)
- **Harmonisation des outils**, pratiques de classe, évaluations, livret culturel, art plastique, grammaire, présentation, couleurs des cahiers avec une transmission

Évaluation positive : rendre plus visible l'évaluation (l'année prochaine)

### Des actions à l'école :

-**Les sciences buissonnières** pour le cycle 3

-**La grande lessive** (manifestation du printemps)

*Thème : Avec ou sans eau ?*

**Objectif : Faire entrer les parents dans les classes (idée de l'exposition, du mini musée, d'ouvrir l'école aux parents)**

#### **- Le vendredi après-midi banalisé : les olympiades**

Nous instaurons un vendredi après-midi banalisé, avant chaque départ en vacances.

Ce sera un moment de partage, sportif ou culturel. Nous mélangerons nos classes. Nous souhaitons un moment de vie ensemble sur l'école. Nous avons partagé ce premier temps, le vendredi avant les vacances de la Toussaint. Ce moment a été très apprécié des élèves et des professeurs. Nous avons fait tourner nos classes sur 4 ateliers (musique/ yoga/ fresque autour du vivre ensemble/ gestes des premiers secours et risques domestiques).

Si des parents souhaitent partager une activité ils sont les bienvenus.

- **Fêtes des gens qu'on aime**, harmonisé sur toute l'école : 2 objets à offrir conjointement. Semaine du 27 mai. Les élèves repartent avec les objets le 31 mai.

### 8). Classe verte

La classe verte concernerait toute l'école. Nous envisageons un renouvellement pour l'année prochaine. Cependant, la classe maternelle ne partirait pas, une sortie sur une journée serait envisagée.

Les principaux freins envisagés : le jeune âge des enfants encore peu autonomes pour un tel moment de vie collectif, la séparation avec les parents, la propreté la nuit et le rythme trop intense ne préservant pas le rythme naturel des enfants.

### 9). La musique

Le contrat de notre intervenant Pascal Bicrel est renouvelé pour cette année. Il intervient sur toute l'école le jeudi, une fois par mois. Nous travaillerons sur le thème du voyage et de l'environnement. Pascal proposera cette année un spectacle de fin d'année, avec un répertoire sur ce thème. Les maîtresses s'occuperont de la partie narration du spectacle. Le spectacle aura lieu le jour de la kermesse.

SÉANCES	DATES (susceptibles d'être modifiées)
SÉANCE 1	JEUDI 28 SEPTEMBRE
SÉANCE 2	JEUDI 12 OCTOBRE
SÉANCE 3	JEUDI 30 NOVEMBRE
SÉANCE 4	JEUDI 14 DECEMBRE
SÉANCE 5	JEUDI 11 JANVIER
SÉANCE 6	JEUDI 8 FEVRIER
SÉANCE 7	JEUDI 21 MARS
SÉANCE 8	JEUDI 16 MAI
SÉANCE 9	JEUDI 6 JUIN
SÉANCE 10	JEUDI 27 JUIN

## **10. Jeux dangereux**

Nous avons une vigilance particulière devant la recrudescence dans les écoles de jeux dangereux : étranglement et jeu de la virgule, semblant être popularisés par le biais des réseaux sociaux.

Nous avons eu des évènements de ce type (étranglement) au sein de notre école. Suite à cela, l'équipe éducative a pris la situation en main. Les parents des deux parties ont été prévenus et entendus. Un devoir de réparation a été fait. L'ensemble des parents de l'école ont été prévenus par mail. Les faits ont été inscrit sur le portail « faits établissements ». L'inspecteur (IEN) a été prévenu. Nous renforçons également notre vigilance, surtout lors des moments de transitions plus sujets aux débordements et défaut de surveillance (toilettes/ vestiaires/ récréation).

## **11. cycle 1 – classe de maternelle, accueil des TPS et sieste des MS - encadrement**

L'accueil des TPS est largement remis en question. Le triple niveau n'est pas adapté à l'apprentissage et l'épanouissement d'enfants si jeunes. Les moyens humains et matériels ne sont pas suffisants à leur encadrement (changement des couches, sieste plus longue, temps de jeux libres plus grand).

L'accueil des TPS avait été mis en place afin de maintenir les trois classes pour ne pas perdre des familles. Les écoles privées accueillant sans réserve les enfants dès 2,5 ans.

La sieste des moyens est impossible dans l'état des choses. La maîtresse des maternelles les fait se reposer sur les tapis en classe. Ils ont besoin d'un vrai moment de repos dans un local adapté. Ils ont également besoin de moments d'apprentissages l'après- midi. La seule solution à cette compatibilité serait une personne de plus l'après-midi, pouvant les emmener en sieste puis les ramener pour 14h30, leur permettant d'avoir un atelier dirigé. La personne supplémentaire pourrait également aider aux apprentissages du reste du groupe (celui des grands) sur ce temps-là, puis à la surveillance toilettes/ vestiaires qui est à défaut actuellement.

Les grands pourraient ainsi avoir un vrai temps de repos et d'apprentissages l'après-midi en petit groupe, afin de pouvoir travailler de façon plus sérieuse et adaptée à l'entrée au CP l'année prochaine.

## **12. Service civique à l'école**

Les écoles peuvent bénéficier d'un binôme de volontaires en service civique. Ce dispositif est pris en charge par l'éducation nationale. Nous sommes en ce moment dans une phase de recrutement afin de recruter des jeunes pour nous épauler dans nos classes et nous aider au quotidien. Par ailleurs, ce dispositif est très intéressant pour des jeunes voulant passer le concours de professeur des écoles. Cependant, sur ce dispositif recruté par l'éducation nationale, ils doivent faire leurs heures de travail avec les professeurs et sur le temps de classe (pas du périscolaire).

### **13. Le ménage dans les classes**

Le ménage est réalisé quotidiennement. Cependant, il est peut-être trop rapide pour être complet. Les toiles d'araignée ne sont pas souvent enlevées et elles prolifèrent. Les poubelles ne sont pas vidées chaque jour. Les bureaux ne sont pas bien nettoyés. Le sol n'est pas assez frotté et peut rester collant plusieurs jours à certains endroits. Le ménage dans les toilettes pourrait être un peu plus complet, murs, encadrements des portes, poignées de porte et interrupteurs bien désinfectés. Les rouleaux de toilette remis également pour pouvoir faire une journée complète. La poussière aux endroits accessibles et vides pourrait être faite plus régulièrement.

Madame Masy-Rougier explique qu'elle n'a pas assez de temps pour faire un ménage complet quotidiennement. Il a été proposé de faire plus en profondeur certaines tâches en les répartissant sur la semaine.

### **14. Les questions des parents**

Sensibilisation aux écrans, intervention extérieur (CAP génération).

#### **1/ Point sur le périscolaire**

⇒ Temps du midi (bruit / cris / atmosphère anxiogène ) Les enfants font remonter que la cloche les dérange. La cloche avait été mise en place pour demander le calme aux enfants afin de ne pas crier. Instaurer un temps de pause, afin de retrouver le calme semble plus pertinent. Il est proposé de mettre en place une petite récréation de 5-10 minutes afin de permettre aux enfants de se défouler avant le repas. Il est également proposé que les plus grands aident les plus petits. Toutefois, il y a beaucoup d'enfants dans une petite pièce, ce qui génère un certain bruit.

⇒ Renforcement de la surveillance, moyens mis en place sur les temps où Madame Plasse est seule.

Cela sera à voir sur le prochain budget, pour la mise en place éventuelle d'un service civique. Il est rappelé qu'il n'y a pas de quota d'encadrement obligatoire, et que celui de l'école est sensiblement identique à ceux des écoles aux alentours. Il est proposé d'installer une porte avec un interrupteur pour ouvrir la porte à distance, ou de faire rentrer les parents afin qu'ils récupèrent leurs enfants.

Serait-il possible d'afficher le menu dans le panneau d'affichage ?

Il est rappelé qu'il est disponible sur le site de la mairie.

Il est également demandé si le prestataire de la cantine va changer. La mairie rappelle qu'il y a des contraintes logistiques (frigo, liaison chaude) qui ne peuvent être mises en place pour le moment faute de place. Il y a un projet de réfectoire avec la création d'une cuisine sur place. Des études seront menées avec un architecte à compter de septembre 2024.

En juillet le prestataire a informé la mairie d'une augmentation de 11 % du prix des repas à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Cela sera répercuté sur le prix de la cantine à partir de janvier 2024. Le repas passera de 4 euros à 4,50 euros. A titre informatif, la mairie indique que n'est facturé aux familles que le prix du repas, sans marge ; les frais annexes (temps du personnel, consommables, ...) ne sont pas refacturés.

Certains parents ont remonté le fait que les enfants de la cantine des petits étaient obligés de manger les pépins de raisins. Ils demandent qu'on leur laisse la possibilité de ne pas les avaler et que l'encadrement soit plus bienveillant envers des enfants de cet âge.

⇒ Temps du soir, question du ménage

Ils font aussi remonter, que des enfants volontaires pouvaient aider à monter les chaises sur les bureaux lors du ménage le soir. Après discussion entre Madame Guillotte et Madame Masy-Rougier, cela a été arrêté.

## **2/ Plateforme pour la gestion du périscolaire**

Il est demandé si un site pouvait être mis en place pour la gestion de la cantine et de la garderie. Pour le moment, les coûts de ce type de logiciels sont trop élevés (environ 3 000 € / an). Cela impliquerait également moins de souplesse pour les inscriptions.

## **3/ Mesures prises par l'école contre le harcèlement scolaire et les divers actes de violence ayant eu lieu des derniers mois**: ce point a été abordé précédemment lors de la réunion.

Pour information, et afin que chacun puisse se rendre compte du coût de l'école pour la commune, nous avons demandé la communication du budget de l'école.

**Le budget de fonctionnement 2023 représente près de 101 000 €** (65% pour la rémunération du personnel, 14% pour les fluides (eau, électricité, chauffage), 4% pour le matériel scolaire (cahiers, livres, stylos), tout comme pour les transports (piscine, sorties scolaires) et les fournitures d'entretien). Auquel s'ajoute Le budget de la cantine estimé à 30 000 € en 2023 et qui sera dépassé cette année du fait de l'augmentation subie sur le prix des repas

Le budget d'investissements 2023 a été de 11 000 € (travaux sur les bâtiments, acquisition matériel numérique, mobilier)

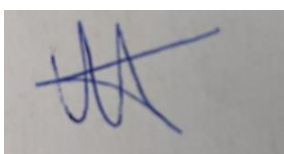
Les recettes cantine et garderie s'élèvent à 31 000 € à fin octobre. Malheureusement la mairie fait face à des impayés, qui s'élèvent à un peu plus de 2 700 € à ce jour à fin octobre.

L'école génère donc des charges (hors investissements) de 100 000 € / an pour la commune, soit ramené au nombre d'élèves de **1 562 € / enfant pour 2023**.

## **15. Date du prochain conseil d'école : mardi 5 mars à 18h00**

Le conseil d'école est clos à 20h.

Madame Rechagnieux, représentant les parents élus



La directrice

